



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Aménagement pour le confort des voyageurs à la gare de Pontivy Demande de participations financières

DEL-2015-143

Numéro de la délibération : 2015/143

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 07/12/2015

Date de convocation du conseil : 01/12/2015

Date d'affichage de la convocation : 01/12/2015

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Alain PIERRE, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par M. Georges-Yves GUILLOT, M. Jacques PÉRAN par M. Michel JARNIGON, M. Yvon PÉRESSE par M. Yann LORCY

Aménagement pour le confort des voyageurs à la gare de Pontivy

Demande de participations financières

Rapport de François-Denis MOUHAOU

La gare de Pontivy et ses abords font l'objet d'une étude d'aménagement pour la création d'un pôle d'échanges multimodal. Cette étude, associant les différents acteurs dans le domaine du transport public de voyageurs, a débuté en novembre 2015 et s'achèvera mi 2016. Les aménagements qui en découleront ne seront donc réalisés qu'après 2017 et probablement sur plusieurs années.

Par ailleurs, les conditions de confort et d'attente des voyageurs utilisant les transports publics en gare de Pontivy sont aujourd'hui peu satisfaisantes. Aussi, afin d'améliorer rapidement la situation, il est proposé d'installer un abri voyageurs et des toilettes publiques.

L'abri voyageurs proposé par le Département du Morbihan est un abri double, implanté à l'arrêt TIM « Pontivy – gare SNCF ». Le Département prend en charge la fourniture, la pose et l'entretien de l'abribus. Son coût est de 15 449 € HT.

Il est proposé que la Ville de Pontivy assure la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement des toilettes publiques. Le coût de cet aménagement est estimé à 20 000 € HT.

Plan de financement des aménagements :

	Abri voyageurs	Toilettes publiques
Région Bretagne	25 %	50 %
Département du Morbihan	25 %	-
SNCF	-	20 %
PONTIVY COMMUNAUTE	25 %	10 %
Ville de PONTIVY	25 %	20 %

Nous vous proposons :

- d'approuver la réalisation des aménagements décrits ci-dessus ainsi que les plans de financements qui y sont associés,
- de solliciter l'attribution d'un fonds de concours auprès de PONTIVY COMMUNAUTE pour l'aménagement des toilettes publiques,

- de solliciter les participations des autres partenaires pour l'aménagement des toilettes publiques,
- d'autoriser la Maire à signer les conventions correspondantes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 8 décembre 2015

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**